

Je cherche un acte antérieur à 1792 et mes ancêtres faisaient partie des communautés juives

Les communautés juives d'Avignon et du Comtat Venaissin avaient l'obligation de tenir leurs propres registres de circoncision, mariages, décès. Ceux-ci n'ont pas toujours été tenus de manière régulière. Seuls les registres de 1763 à 1792 existent pour les communautés d'Avignon, Carpentras, Cavaillon et L'Isle-sur-la-Sorgue.

Pour trouver les références de ces registres,

- je consulte le [panorama des fonds](http://earchives.vaucluse.fr/document/FRAD084_egf#description). <http://earchives.vaucluse.fr/document/FRAD084_egf#description>
- J'interroge « [Communautés juives](http://earchives.vaucluse.fr/archives/search/default/communaut%C3%A9s%20juives?view=list&filter_field=headerId&filter_value=FRAD084_egf) » <http://earchives.vaucluse.fr/archives/search/default/communaut%C3%A9s%20juives?view=list&filter_field=headerId&filter_value=FRAD084_egf>. Des mentions de références, de cotes de documents me seront données conservées aux Archives départementales, dans des archives communales, à la bibliothèque Ingumbertine, etc.

Le saviez-vous ?

- Aux **familles juives** de France, en 1808, un décret impérial impose de choisir un patronyme familial et de le faire enregistrer à l'état civil. On trouve ainsi des listes ouvertes à Avignon, Apt, Carpentras et Cavaillon.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON